



Bruno Bidjang présentateur de l'émission "Voir Grand" sur Vision 4 télévision vient d'être mis à la porte du groupe de presse L'Anecdote de Jean Pierre Amougou Belinga. C'est en tout cas ce que révèle une note de service parvenue à notre rédaction. Les raisons de cette décision signée du Directeur Général Adjoint de la structure n'ont pas été évoquées, mais il est clairement indiqué que le journaliste et ancien responsable de la Communication à La Regionale d'épargne et de crédit de Yaoundé est désormais interdit d'accès au sein du groupe l'Anecdote.

Les raisons officielles de cette décision n'ont pas été évoquées par le top management de cette structure, mais il se murmure que le jeune journaliste paie le prix pour ses sortie épistolaires à l'encontre du régime sur les réseaux sociaux.

Voici quelques morceaux choisis

J'ai pris la décision de sortir de ma torpeur. J'ai pris conscience que je devais cesser de me taire. J'ai décidé d'exprimer mon ras-le-bol de cette gouvernance décadente qui accompagne notre pays dans sa descente aux enfers. Notre silence perpétue ce système incompetent dans lequel nous évoluons. Il ne suffit pas de savoir que notre pays va mal. Il faut le dire haut et fort et agir afin de redresser la barre.

La mauvaise gouvernance qui empêche notre pays bien aimé le Cameroun est certes le fait de ceux qui estiment être le "choix du Peuple", mais il est aussi le fait des hommes qui ferment les yeux sur les exactions des premiers. Elle est liée à ce que j'appelle notre "Spectateurisme". Même avec un nouveau président, c'est clair que rien ne va changer tant qu'on se comportera chez nous comme si on était des étrangers.

Paul Biya je t'ai toujours soutenu et en toute circonstance. Mais à voir ces images j'ai très mal. Comment peut-on dépenser plus de 2 milliards pour l'achat de ces véhicules sans s'en servir? Deux milliards en ruine sans que cela fasse du mal à personne! Cela me rappelle les tracteurs abandonnés d'Ebolowa. Commentaires:



www.grouperl'anecdote.com

06 AVR 2018

NOTE DE SERVICE N° 004050 /N/GA/PDG/DGA/DRH/04-18/MBF

Portant interdiction d'accès au sein du Groupe l'Anecdote

A compter de la date de signature de la présente note, Monsieur **BIDJANG Bruno** est interdit d'accès au sein du Groupe l'Anecdote.

Il doit dans le même temps être retiré des FORA dans lesquels il a été indûment ajouté.

Ampliations :

- PDG (ATCR)
- DRH
- CSA
- CSP
- Policiers
- Vigiles
- Intéressé
- Chrono

Le Directeur Général Adjoint



Mme *[Signature]*